

ÉPOUX ou PÈRE

Prénoms Jonathan Fernand Gianni

Nom⁽¹⁾ ATTURA

(1^{re} partie)2^{nde} partie

(2)

Né le 26 décembre 1984
à 16 heures 25
à Châisy-le-Roi (Val-de-Marne)
de⁽²⁾ Jean Umberto ATTURA

et de⁽²⁾ Françoise Marcelle Germaine LOUVIOT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 672

le⁽³⁾ 06 AVR 2013

Mentions marginales⁽⁴⁾



Mariage célébré à _____

le _____

Les futurs époux ont déclaré⁽⁵⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales⁽⁴⁾

(1) Lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du... »
(2) Prénoms et nom du père et de la mère.

ÉPOUSE ou MÈRE

Prénoms Marine

Nom⁽¹⁾ MILLOT

(1^{re} partie)2^{nde} partie

(2)

Née le 21 Février 1987
à 05 heures 15
à Saint Dizier les Fons
(Val de Marne)
de⁽²⁾ Eric MILLOT

et de⁽²⁾ Pascale Gisèle GLUMINEAU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 108

le⁽³⁾ 09 Avril 2013

Mentions marginales⁽⁴⁾



à _____ heures _____

le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(4) Inscrites postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(5) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire d... »

ÉPOUX ou PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

ÉPOUSE ou MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 292

Le 22 mars 2013
à 22 heures 09

est né(e) ⁽¹⁾ Raphaël ATTURA
suivant déclaration
conjointe du 23 mars 2013

(1^{re} partie)

2^{nde} partie

⁽²⁾

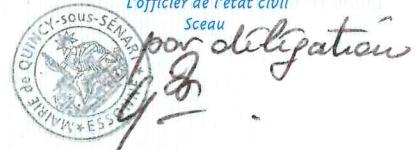
du sexe Masculin à
Quincy-Sous-Sénart (Essonne)
(2)

reconnu(e) ⁽³⁾ le 11 mars 2013
à Evry-Gregy-sous-Yerres
(Seine-et-Marne)
par Ses père et mère

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales ⁽⁴⁾

29 mars 2013.

L'officier de l'état civil
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... »

(2) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, nom) née le... »

(3) Preciser, s'il y a lieu, les dates et lieux de ou des reconnaissances et préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère », « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.